

PROFIL DE POSTE ASSISTANTE SOCIALE

CHU Gabriel Montpied – Pôle de psychiatrie

Date de création de la fiche : 8 septembre 2025

IDENTIFICATION DU POSTE

Libellé de la fiche métier de rattachement : Assistant de Service Social

(www.métiers-fonctionpubliquehospitaliere.sante.gouv.fr)

Code métier: 10F40

DIRECTION/SITE : pôle de psychiatrie- Gabriel Montpied– Service Social

SERVICE SOCIAL Pôle de psychiatrie

Service : Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent

Quotité de travail : 100%

Unités concernées :

- Equipe mobile, de liaison et d'urgence, CHU site Estaing (80%)
- Maison des adolescents (MDA) – rue Lamartine- Clermont Fd (20%)

Horaires et jours travaillés : du lundi au vendredi, amplitude horaire de 8 h dont 7h30 de travail

80% Equipe Mobile et 20% MDA

Responsable hiérarchique : Laure VIEMONT- cadre socio-éducatif

Référence au Médecin chef du secteur en lien avec le projet thérapeutique

Praticien responsable du pôle : Pr JALENQUES, psychiatre

Praticien responsable du service : Dr FENEON LANDOU, pédopsychiatre

Praticien responsable de l'équipe : Dr FENEON LANDOU & Pr LACHAL, pédopsychiatres

Direction référente du pôle : Mme Valéry

Responsable hiérarchique : Mme VIEMONT cadre socio-éducatif

PRESENTATION DU SERVICE

Le service de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent du CHU de Clermont-Ferrand accueille des enfants de 0 à 18 ans. C'est un service sectorisé (une partie de l'agglomération clermontoise et les parties sud et sud-ouest du département).

Il se compose de plusieurs unités distinctes :

- Centre de Psychopathologie et de Psychiatrie Périnatale (création 2025)
- Psychiatrie du jeune enfant USAJE (0-5 ans)
- Psychiatrie de l'enfant (5-12 ans)
- Psychiatrie de l'adolescent (12-18 ans)
- Unité d'évaluation et Centre de référence des troubles du langage et des apprentissages
- Unité de liaison, urgence et consultations
- Consultations de secteur et hôpital de jour d'Issoire
- Maison des adolescents

L'équipe mobile, de liaison et d'urgence s'occupe de l'ensemble du travail de liaison en pédiatrie et aux urgences d'une part, et propose des interventions à domicile et dans les institutions extérieures au CHU d'autre part. Ses missions sont l'évaluation et la gestion des situations aiguës. L'équipe est composée de d'un médecin pédopsychiatre, de 1 à 2 internes en psychiatrie, de 2 infirmiers, d'un psychologue à mi-temps et d'1 éducateur spécialisé (mi-temps sur l'Equipe mobile et de liaison et mi-

temps sur la Maison des adolescents). Le poste d'Assistant Socio-Educatif sera positionné principalement sur les missions Equipe mobile.

La Maison des Adolescents est un lieu d'accueil, d'écoute et de conseils consacré à la santé des adolescents – la santé étant considérée à la fois dans ses dimensions physique, psychique, sociale, relationnelle et éducative. L'équipe pluridisciplinaire est composée d'un médecin pédopsychiatre, d'un infirmier à mi-temps, d'un éducateur à mi-temps, et de deux psychologues à 30 %.

MISSIONS :

Décret du 26 mars 1993 : Les assistants de service social ont pour mission de conseiller, d'orienter et de soutenir les personnes accueillies et leurs familles, de les aider dans leurs démarches et d'informer les services dont ils relèvent pour l'instruction d'une mesure d'action sociale. Ils apportent leur concours à toute action susceptible de prévenir les difficultés sociales ou médico-sociales rencontrées par la population ou d'y remédier. Ils assurent, dans l'intérêt de ces personnes, la coordination avec d'autres institutions ou services sociaux et médico-sociaux.

- 1) Aider au développement des capacités du public concerné pour maintenir ou restaurer son autonomie,
- 2) Mener des interventions susceptibles de prévenir ou surmonter les difficultés,
- 3) Agir avec les personnes, familles, groupes afin d'améliorer leurs conditions de vie sur le plan social, sanitaire, familial, économique, culturel et professionnel et surtout limiter l'impact de la maladie.

Travail en lien avec la responsable du service social et en collaboration avec le personnel soignant et administratif des unités de soins.

Dans le cadre de la prévention et/ou du suivi social, l'assistant de service social accueille, conseille, informe, soutient le patient et sa famille et l'oriente dans les domaines médicaux, sociaux, éducatifs, juridiques. Il évalue et élabore un plan d'aide adapté à la situation sociale du patient, en lien avec son entourage proche.

Les missions sont effectuées sous la responsabilité du cadre socio-éducatif.

ACTIVITES :

Plus concrètement, ses activités principales sont :

- Mener des entretiens avec les patients et/ou leurs familles pour réaliser une évaluation de la situation et proposer un plan d'aide adapté,
- Accueil et accompagnement de la famille de l'enfant pris en charge,
- Informers les patients de leurs droits, informer sur l'offre de soins du territoire, conseiller et orienter,
- Evaluer une situation et établir un diagnostic social,
- Accompagner dans les démarches administratives (accès aux droits) et aider à la constitution de dossiers administratifs : CPAM, MDPH, CAF...

- Protéger les personnes vulnérables : conseil auprès des familles, instruction des demandes de mesure de protection juridique pour les personnes isolées,
- Aider à la gestion des problèmes financiers urgents et demande(s) d'aide financière en faveur des jeunes
- Veiller à l'évolution de la législation,
- Travail en partenariat avec l'ASE, la PJJ et les référents de l'enfant dans le cadre de la protection de l'enfance et/ou sous mesure de protection,
- Partenariat avec la CRIP pour les situations d'enfants en danger,
- Travail en réseau avec les partenaires de première ligne,
- Participer aux réunions et synthèses des partenaires institutionnels : AS scolaire, MDPH...,
- Visite à domicile dans le cadre du maintien à domicile dans les situations de crise,
- Assurer les relais avec les partenaires interinstitutionnels du territoire et les services intra-hospitaliers (USIJADO, MDA...) ainsi qu'avec les équipes mobiles conjointes du territoire du Puy-de-Dôme,
- Tracer l'activité sociale dans le dossier patient : rédaction des observations sociales,
- Recueil de données à visée statistique dans le but de l'élaboration d'un rapport d'activité.
- Travailler en collaboration
 - Avec les autres professionnels de l'équipe mobile : participation aux réunions d'équipe, aux staffs et aux réunions extérieures, participation à la co-construction du projet de soin au sein de l'équipe,
 - Avec les équipes médicales et soignantes dans les services de soins pour une prise en charge globale des patients,
 - Avec le personnel administratif pour les informations concernant les droits des patients,
 - Avec les autres assistantes sociales du CHU selon les situations : échanges sur les pratiques professionnelles, transmissions de dossiers, participation aux réunions d'équipe.

CAPACITES ET CONNAISSANCES REQUISES

LES SAVOIRS :

- Capacité d'évaluation psycho-sociale des situations rencontrées (diagnostics),

- Bonne connaissance de la législation sociale, des structures existantes et des dispositifs d'aides.
- Connaissances juridiques (Législation relative aux Droits des Mineurs, de la Famille et de Personnes Handicapées),
- Connaissance des dispositifs d'aide et des différents réseaux institutionnels en particulier de la Protection de l'enfance.

Compétences souhaitées (ou à acquérir) :

- Connaissances des pathologies mentales, du fonctionnement de l'institution hospitalière, de l'organisation de la Santé Mentale,
- Connaissances des systèmes familiaux et institutionnels,
- Approche transculturelle.

LES SAVOIR-FAIRE :

- Maîtriser les techniques d'entretien d'aide,
- Etablir une évaluation sociale et élaborer un plan d'aide à court, moyen et long terme.
- Sens de l'organisation,
- Qualités rédactionnelles,
- Rédiger des informations relatives à son intervention pour assurer un suivi et une traçabilité,
- Aptitudes au travail en équipe pluridisciplinaire en adéquation avec le projet d'établissement et le projet de pôle,
- Coordonner les actions entre les différents interlocuteurs,
- Bonne connaissance de l'outil informatique.

LES SAVOIR-ETRE :

- Aptitudes au travail en équipe pluridisciplinaire et en collaboration avec le réseau social extérieur,
- Sens de l'écoute et qualités relationnelles,
- Capacités d'adaptation,
- Respect du secret professionnel, discrétion professionnelle,
- Sens des responsabilités et de discernement.
- Souplesse dans l'organisation du travail pour répondre au mieux aux missions de l'équipe
- Capacités de mise à distance des situations

Compétences souhaitées :

- Articulation du travail individuel et du travail en équipe.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Diplôme d'Etat d'Assistant de Service Social (DEASS) exigé

EXPERIENCE SOUHAITEE : Travail en milieu hospitalier et connaissances relevant du secteur psychiatrique.

POSITIONNEMENT DU POSTE DANS LE SERVICE :

L'assistante sociale a une fonction de référence et d'expertise sociale pour tout l'hospitalier. Elle n'appartient à aucune unité en particulier et travaille en autonomie.

Relations professionnelles les plus fréquentes :

En interne : Avec les cadres de santé, les équipes soignantes et éducatives, les assistantes sociales des services de soins,

En externe : Avec les équipes d'assistants sociaux des autres hôpitaux du Département et de la Région, les assistantes sociales de secteur, de l'ASE, des établissements médico-sociaux...